

450.00  
200.00  
600.00  
500.00  
000.00  
800.00  
000.00  
400.00  
400.00  
200.00  
800.00  
800.00  
750.00  
000.00  
500.00  
000.00  
600.00  
000.00  
500.00  
000.00  
500.00  
000.00  
000.00  
700.00  
000.00  
600.00  
600.00  
000.00  
700.00  
400.00  
800.00  
800.00  
720.00  
350.00  
200.00

J. P. Plamondon .....	\$ 800.00
E. Charest .....	2,000.00
C. Dénéchaud .....	800.00
A. Paradis .....	400.00
Paul de Cazes .....	2,400.00
J. N. Miller .....	1,400.00
A. Dessane .....	800.00
C. Lévesques .....	800.00
Hon. E. Rémillard .....	2,000.00
Hon. E. Gagnon .....	3,600.00
L. Brunet .....	1,800.00

Voilà pour ceux dont les salaires figurent dans les comptes publics comme employés au Parlement à Québec.

Pour le Palais de Justice nous n'avons pas les salaires, mais nous connaissons comme employés libéraux, pour ne parler que de Québec :

MM. P. Malouin	MM. A. Talbot
Evanturel	Fortier
Bégin	Edge
E. Bois	Bélanger, etc.
T. Dessaint	

A part ceux-là il y a encore tous les employés Libéraux du Palais de Justice de Montréal, plusieurs shérifs, proto-notaires, registrateurs, etc.

Tout cela ce sont des employés libéraux à qui le *Soleil* semble faire un reproche au Gouvernement de payer leur salaire.

Eh bien, blagueurs du *Soleil*, êtes-vous prêts à pousser votre argument jusqu'au bout et à recommander au Gouvernement de destituer ces employés ?

Après tout, ce ne serait pas plus grave que les destitutions des employés conservateurs par votre Gouvernement tyrannique d'Ottawa.

Voulez-vous que le Gouvernement destitue vos amis employés à Québec ?

Dites-le.

